



Industries **P**roductions **E**nvironnement

Pierre GOUSSET

LE DROIT
DE L'INCENDIE ET
DE L'EXPLOSION

volume 2
Responsabilité pénale et civile

Technique & Documentation

Collection I.P.

D437 (19)

CENTRE UNIVERSITAIRE
DE TIZI-OUZOU
BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

Industries

Productions - Environnement

Monsieur le Ministre de l'Industrie,
 Monsieur le Ministre de l'Environnement,
 Monsieur le Ministre de l'Énergie,
 Monsieur le Ministre de l'Équipement,
 Monsieur le Ministre de l'Industrie et de la Recherche,
 Monsieur le Président du Conseil national de l'Environnement,
 Monsieur le Président de l'Association algérienne des Chambres
 de Commerce et d'Industrie,
 Monsieur le Directeur de la Collection Pierre CHAMPREDON de la S.A.I.E.L.,
 Monsieur le Secrétaire de l'Association H.U.E.T.

4787 1/1



TABLE DES MATIERES

VOLUME II - RESPONSABILITE PENALE ET CIVILE

CHAPITRE XI - LA RESPONSABILITE PENALE POUR INCENDIE OU EXPLOSION VOLONTAIRES	1
A. Quelques règles générales de droit pénal	3
B. L'incendie volontaire	11
Section 1 - Incrimination ne visant que l'emploi du feu	11
Section 2 - Incrimination visant également d'autres dommages	15
C. L'attentat par explosif et les menaces d'incendie et d'explosion	23
Section 1 - L'attentat par explosif	23
Section 2 - Les menaces d'attentat	26
CHAPITRE XII - LA RESPONSABILITE PENALE POUR INCENDIE OU EXPLOSION INVOLONTAIRES	29
A. L'incendie involontaire sans dommage corporel	33
Section 1 - L'incendie involontaire du bien d'autrui	33
Section 2 - L'incendie involontaire de forêt	41
B. L'homicide et les blessures involontaires par incendie ou explosion	45
Section 1 - Textes applicables	45
Section 2 - Eléments communs des infractions	46
Section 3 - Personnes responsables	52
Section 4 - Distinction entre la contraven- tion et le délit de blessures involontaires	57

Section 5 - Le cumul des contraven- tions et des délits	58
Section 6 - Nécessité d'une évolution légale et jurisprudentielle en cette matière	60
 CHAPITRE XIII - LA RESPONSABILITE CIVILE EN MATIERE D'INCENDIE ET D'EXPLOSION	 63
Introduction, plan	65
A. La responsabilité du locataire vis-à-vis du propriétaire	67
Section 1 - Cas d'un locataire unique	67
Section 2 - Cas de pluralité de locataires	80
Section 3 - La responsabilité du locataire en cas d'explosion	85
Section 4 - La responsabilité du locataire dans les baux ruraux	87
B. La responsabilité contractuelle en dehors du contrat de bail	91
C. La responsabilité vis-à-vis des tiers	95
Section 1 - Fondement de la responsabilité vis-à-vis des tiers	95
Section 2 - La responsabilité pour l'in- cendie "communiqué"	98
Section 3 - La responsabilité pour l'in- cendie directement provoqué et pour l'explosion	109
Section 4 - Les autres cas de responsabilité	113
Section 5 - Préposés, enfants, co-responsa- bles	115
Section 6 - La réparation du dommage	117
 CHAPITRE XIV - LA RESPONSABILITE DE L'ETAT ET DES AUTRES COLLECTIVITES ET ORGANISMES PUBLICS	 123
Introduction	125
A. La responsabilité au titre du droit civil	127
Section 1 - A raison des principes généraux du droit	127
Section 2 - En vertu de lois spéciales	130

B. La responsabilité au titre du droit adminis- tratif	133
Section 1 - La faute de service	134
Section 2 - Le dommage de "travaux publics"	139
Section 3 - Le risque "anormal"	143
Section 4 - La réparation du dommage	145
 CHAPITRE XV - L'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE	 151
A. Considérations et règles générales concernant l'assurance	153
Section 1 - Utilité de l'assurance	153
Section 2 - Notions générales sur le contrat d'assurance	155
Section 3 - Droits et obligations de l'assuré et de l'assureur	157
B. Règles juridiques particulières à l'assurance contre l'incendie et l'explosion	165
Section 1 - Cadre général de l'assurance- incendie	165
Section 2 - Dommages couverts ou exclus par l'assurance-incendie	166
Section 3 - L'assurance de responsabilité en matière d'incendie	169
C. La tarification des risques, instrument de prévention	171
Section 1 - Le tarif des risques non industriels	173
Section 2 - Le tarif des risques industriels	174
Conclusions sur l'assurance-incendie	178
 INDEX	 181
 BIBLIOGRAPHIE	 187

Nota - Dans le cours de l'ouvrage les renvois à des développements qui précèdent ou qui suivent sont indiqués par un chiffre romain (Chapitre), une lettre majuscule (Rubrique) et un numéro à deux chiffres en minuscules (n° du paragraphe dans la rubrique). La série de ces numéros recommence à chaque rubrique, A, B, C, etc... de chaque chapitre. Les "sections" ont donc une portée purement indicative et ne sont jamais mentionnées dans les références.

VOLUME I - PREVENTION

- CHAPITRE I - LES POUVOIRS GENERAUX DES POLICES
DES MAIRES ET DES PREFETS
- CHAPITRE II - LA PREVENTION DES INCENDIES DE FORETS
- CHAPITRE III - LA CONSTRUCTION ET L'AMENAGEMENT DES
BATIMENTS
- CHAPITRE IV - LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC
- CHAPITRE V - LES MAGASINS GENERAUX
- CHAPITRE VI - LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS
- CHAPITRE VII - LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :
LES INSTALLATIONS CLASSEES
- CHAPITRE VIII - LES GAZ ET LIQUIDES COMBUSTIBLES
- CHAPITRE IX - LA PREVENTION DU DANGER D'EXPLOSION

INDEX

BIBLIOGRAPHIE

POURQUOI CE LIVRE ?

L'incendie et l'explosion, qui ont toujours été des fléaux pour les sociétés humaines, sont d'autant plus redoutables de nos jours que la civilisation moderne en multiplie les risques et en rend plus onéreuses les conséquences. D'où une abondante législation et une jurisprudence plus fournie encore pour inciter à la prévention de ces accidents et en répartir équitablement les dommages quand ils se sont produits.

Le présent volume traite des dispositions légales et des nombreux jugements qui constituent le droit de la responsabilité, tant pénale que civile et administrative, en matière d'incendie et d'explosion volontaires et involontaires. Il constitue un instrument de travail commode, et jusqu'à présent inédit, pour tous ceux, magistrats, fonctionnaires, architectes, gérants d'immeubles, assureurs, qui ont besoin de connaître le détail de cette matière délicate.

Le premier volume de ce même ouvrage, traite des nombreuses lois de prévention qui régissent, à ce point de vue, la construction et l'exploitation des bâtiments d'habitation et des établissements industriels ou commerciaux. La rédaction de celui-ci tient compte de l'importante réforme de la législation dite des « installations classées », amorcée par la loi du 19 juillet 1976 achevée et mise en œuvre lors de la parution, en 1977, des décrets d'application de cette loi.

L'AUTEUR :

M. Pierre GOUSSET est Docteur en droit, ancien Chef de Service des Etablissements Classés au Ministère de l'Industrie, Chef du Service juridique et Professeur au Centre de Formation et de Documentation sur l'Environnement Industriel. M. GOUSSET est un spécialiste bien connu de toutes les législations de protection de l'environnement. Il a d'ailleurs déjà publié un important ouvrage, « Le Droit des Etablissements Classés », qui, depuis 1968, fait autorité dans ce domaine.



ÉDITIONS PIC
8, Rue Eynard, 1211 Genève.